

LA PÊCHE

L'ÉTABLISSEMENT DE LIGNES DE BASE DROITES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries. Pourrait-il faire connaître à la Chambre son opinion et ses intentions quant aux lignes de base droites établies en vertu de la loi sur la mer territoriale et les zones de pêche, surtout en ce qui concerne la côte ouest?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, pour répondre à cette question comme il se doit, il me faudrait faire une déclaration de principe. La politique est sûrement à l'étude et, en ma qualité de ministre venant de la côte du Pacifique, je m'intéresse beaucoup à la question soulevée par le député.

M. Howard: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il alors faire une déclaration à l'appel des motions sur cette question très importante, et préciser les propos qu'il aurait tenus, selon le *Globe and Mail* de Toronto, quant à son intention, de s'écarter de la politique actuelle?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LA SUBVENTION SUR LE SEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêcheries. Comme la suppression récente de la remise sur le sel accordée aux pêcheurs de la région atlantique crée une situation d'urgence, quelles mesures provisoires sont envisagées pour éviter à nos pêcheurs des difficultés graves et imminentes?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Le député le sait, la subvention sur le sel pour la pêche à la morue sur la côte est a été supprimée. D'autres programmes de plus grande envergure sont à l'étude. Ils sont élaborés en fonction du revenu et de la production de cette industrie.

M. James McGrath (Saint-Jean-Est): Le ministre dirait-il à la Chambre pourquoi il a décidé d'abolir la subvention sur le sel au beau milieu de la saison de pêche?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[L'hon. M. Olson.]

LES PERMIS AUX BATEAUX DE PÊCHE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Tom Goode (Burnaby-Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêcheries. Le ministre a récemment annoncé qu'on n'accorderait plus de permis aux bateaux de pêche sur la côte ouest. J'ai reçu de vives protestations de la part de pêcheurs qui s'inquiètent de la perte possible de leurs navires en mer. Que compte faire le ministre pour les navires perdus à la suite d'accidents indépendants de la volonté des pêcheurs?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si la question du député n'est pas hypothétique.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'INTERDICTION DE LA VENTE DU TURBOT CANADIEN AUX ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. James McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Commerce. Peut-il indiquer à la Chambre les mesures qu'envisage son ministère eu égard à la récente interdiction, décidée par l'administration des aliments et drogues des États-Unis, de vendre du flétan du Groënland sur le marché américain et aux conséquences désastreuses qu'elle a eues pour la pêche de la côte est du Canada.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, comme l'a mentionné vendredi dernier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, nous avons, à ce sujet, adressé des instances aux États-Unis. J'ai appris que l'administration des aliments et drogues tiendra des audiences le 2 octobre pour recevoir les instances de toutes les parties intéressées. Nous sommes en contact avec le ministère des Pêcheries de Terre-Neuve et nous faisons notre possible pour soumettre sa cause aux autorités compétentes.

M. McGrath: Le ministre pourrait-il nous parler du rôle qu'adoptera son ministère quand cet appel parviendra aux États-Unis.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne crois pas que cette question supplémentaire soit recevable.

[Plus tard]

A l'appel de l'ordre du jour.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, j'aimerais vous assurer de l'urgence de la question que je pose au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre pourrait-il dire à la Cham-